

Beyfortus® : conditions de remboursement

- Bébés nés entre le 19/02/25 et le 31/08/25 :
 - Pas d'Abrysvo®
 - Prescription avant le 31/10/24
 - + demande chapt IV
 - Déposer ordo à la pharmacie
 - **Injection ASAP dès que le produit est disponible**
 - **Septembre et début octobre 2025**
 - **Conditions particulières pour prémats et maladies graves (lien vers site)**
- Bébés nés entre le 01/09/25 et la fin de la circulation du VRS :
 - Pas d'Abrysvo®
 - Injection à la Maternité
 - Si non, prescription + demande chapt IV
 - Déposer ordo à la pharmacie
 - **Injection ASAP dès que le produit est disponible**
 - **Pendant toute la saison**